

N/REF : 1/07/2025 12H57 C:264761 I:33807
V/REF : TEL
V/Email reçu le Mardi 01/07/2025 a 12H57

BUREAUTIQUE DIVISION TECHNIQUE

24 RUE DE LA TUILLERIE
38170 SEYSSINET

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 25 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE DU 24 RUE DE LA TUILLERIE SEYSSINET
ALPES COPIEURS SERVICES
MR LOUAY 06 81 93 48 75
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE A PARTIR DU REGARD EXTERIEUR
REPARATION FAITE OK
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 03/07/2025 A 13H00
SUITE AUX TRAVAUX EFFECTUES CURAGE COLLECTEUR EAUX USEES COTE
PHOTOCOPIEUR
EXTRACTION DE SABLE ET DE CAILLOUX

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	360,88

TOTAL H.T.	360,88
T.V.A. a 20,00%	72,17
TOTAL T.T.C.En EURO	433,05

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN